

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/09/2006 - Convocation du 21/09/2006  
Compte rendu affiché le : 06/10/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	25

**Présents :** M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme WYMAN; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; Mme MARMONIER; Mle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZULI; M. FORGET; Mle MILLET; M. BELLOT; M. BOUREZG

**Absents représentés :** Mme GLATARD (pouvoir à Mme GUERIN); M. MACHURAT (pouvoir à Mle MILLET); M. MEYER (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. AUROY (pouvoir à M. GONDELAUD)

**Absents :** M. GOSSET; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR.

## **Objet : Avenant Lot n°2 - Marché Ecole Primaire du Centre**

Le marché public relatif aux travaux de l'Ecole Primaire du Centre a été réalisé suivant la procédure de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Des travaux supplémentaires de maçonnerie sont nécessaires pour le lot n°2 ( Gros Oeuvre ) et attribués à l'entreprise CIRIANI. Les travaux supplémentaires concernent des améliorations esthétiques apparues en cours de réalisation du chantier et s'élèvent à 7 728.79 € T.T.C.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la signature d'un avenant correspondant.

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code des Marchés Publics
- **APPROUVE l'avenant n°1 d'un montant de 7 728.79 € T.T.C concernant le lot n°2 (Gros Œuvre, Entreprise CIRIANI) du marché de travaux de l'Ecole Primaire du Centre.**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 28 septembre 2006  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 20/10/2006  
Publication ou affichage du 21/10/2006  
Paul LAFFLY,  
Maire.